ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026

Je vote CGT

Services publics 75
Comité des syndicats Ville de Paris
la cgt

VOTER CGT, C'EST SE FAIRE ENTENDRE ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS

C'est donner de la force à des élu·es déterminé·es à défendre chaque agent·e et à faire vivre un service public fort au service de toutes et tous.

AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT·ES QUI INTERVIENDRONT :

- Pour de meilleures conditions de travail ;
- Sur l'organisation et le fonctionnement des services publics (restructurations, transferts, privatisations, temps de travail...) ;
- Sur les enjeux liés aux effectifs, à l'emploi et aux qualifications ;
- Sur le régime indemnitaire (RIFSEEP...) ;
- Sur la formation professionnelle, l'insertion et la promotion de l'égalité entre les agent·es ;
- Sur la négociation des lignes directrices de gestion (LDG) ;
- Sur les conditions de travail incluant l'hygiène et la sécurité ;
- Sur l'engagement de l'employeur en matière de réduction des risques psychosociaux (RPS), de protection sociale complémentaire et d'action sociale.

>> POUR DES REPRÉSENTANT·ES EN F3SCT QUI AGIRONT POUR MES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

- Le nombre d'élu·es CGT en CST détermine le nombre de représentant·es CGT en F3SCT.

AVEC LA CGT, EXIGEONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL :

- Des salaires dignes : dégel immédiat du point d'indice, porté à 6,50 €, avec un minimum de rémunération à 2 200 € ;
- La semaine de 32heures : pour le partage du travail et pour mieux vivre ;
- Des emplois statutaires pour en finir avec la précarité et pourvoir les emplois permanents ;
- La retraite à taux plein à 60 ans (avec des départs anticipés pour les agent·es exerçant des métiers pénibles et travaillant dans l'insalubrité) ;
- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Pour un droit à la santé hormonale (24 jours d'ASA par an) ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent·es sont en congés de maladie ordinaire ;
- L'intégration des primes dans le salaire pour une vraie reconnaissance et une augmentation des retraites ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- Du temps pour se former : 10% du temps de travail consacré à la formation ;
- La prise en charge à 100% de la prévoyance obligatoire à partir du 01 janvier 2027
- Le retour du versement de l'APS (Allocation Prévoyance Santé) décorrélé de la santé

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !

ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.

SEPT 2026 | Ne pas jeter sur la voie publique.

www.cgtvilledeparis.fr

Services publics 75

la cgt

Comité des syndicats Ville de Paris

VOTE ELECTRONIQUE

3 AU 10 DECEMBRE 2026

Vos représentants :

Aïcha ABDESMED

Laurent MEUNIER

Nancy FIEVET

Martine LEPOIRE

Marie-Fleur BEAULIEU

Julien ROUQUET

Christian DELAIRE

Thierry LE DUFF

Brigitte LEBOUL

David LATASA

Martine CHEKROUN

Farah DRIS

Alisson PINON

Chahrazed SLAIM

Malu ABBASSI

Patrice VADE

… et les autres

Nous sommes tous des collègues de terrain ou de bureau, issus de la DFA, de la DRH et de la DSIN qui connaissons nos métiers et sommes tous engagés au service des parisiens.

La CGT restera le syndicat de référence vers lequel on se tourne en cas de problèmes personnels ou collectifs. Elle restera également la référence en termes d'inclusion des personnes en situation de handicap pour les sortir de l'isolement, de l'invisibilité et de la discrimination.

Nos conditions de travail se détériorent. Chacun le vit dans son environnement professionnel et souffre en silence.

Dans ces 3 Directions, la CGT continuera de s'opposer aux comportements toxiques d'encadrants, à toute réorganisation abusive, aux projets de déménagement aberrant et à la surcharge de travail, conséquences de choix politiques désastreux !

Voter CGT, c'est choisir un syndicat à l'écoute, solidaire, combatif et transparent ! Un syndicat qui n'accepte jamais de recul social.

Avec votre voix, nous serons plus forts !